

## Les CAPITELLES en GARRIGUE

**Lors de la journée Pierres sèches, du jeudi 22 novembre 2012, du Collectif des Garrigues à Poussan, aux garrigues de la bergerie de Catau, des ateliers de collecte de connaissances et d'expériences ont eu lieu. Un compte rendu a été rédigé. Des contributions s'y sont ajoutées, l'ensemble vous est présenté ici.**

*Ces échanges ont permis de mettre en avant des thématiques de travail. Il semble intéressant de poursuivre ces discussions et cet enrichissement de connaissances sous la forme de chantiers collaboratif. Nous vous proposerons des outils et une organisation courant janvier 2013 pour poursuivre ces échanges.*

### **Pourquoi des capitelles ? : la capitelle est avant tout un outil de travail**

**Un abri pour la journée : les « capitelles abris »** (Vaunage, Caveirac).

La capitelle est une « habitation à la journée », exceptionnellement saisonnière.

En Croatie on employait l'expression de « maison aux champs », même si c'était seulement pour garder les outils, même si on n'y dormait pas la nuit et si l'on y habitait pas.

Il fallait un abri pour la journée, du fait de l'éloignement du village et / ou de la durée de travail de la journée, en particulier l'été : on se levait tôt le matin, vers 5 heures et l'on travaillait jusqu'à 9 h du soir.

En été, il fallait se protéger de la chaleur. On faisait la sieste de 13h à 16 h. Il fallait aussi se protéger des pluies, du vent. Du fait de ce dernier cas, la plupart des capitelles sont ouvertes au sud.

### **Certaines capitelles étaient plus aménagées à cet effet que les « capitelles ordinaires »,**

- avec une cheminée,
- des niches,
- avec un étage et un coin repos,
- des bancs en pierre,
- avec des citernes ou cuvons récupérant l'eau tombée sur les lauzes en saillie de la toiture de la capitelle, accroissant ainsi la surface pluviale, ou par captage des eaux, ou encore à partir d'un impluvium, par exemple en contrebas d'un chemin, d'un thalweg (capitelle du Serre de Font d'Aubarne vers Courbessac attention c'est une construction récente!!). Certaines citernes ont pu contenir 500 à 600 litres d'eau.
- Certaines citernes étaient dessous la capitelle. C'est alors la « **capitelle-cuve** » (région de Nîmes-Marguerites, Vaunage-Caveirac). A Villevieille une capitelle est construite sur un puits. Mais on est là dans le domaine des puits couverts. C'est le cas aussi à Saint Martin de Londres, sur la place du marché. Je ne connais pas de citernes situées sous la capitelle comme dans les mazets, mais à l'intérieur de la capitelle.
- Par ailleurs son appellation n'est pas "cuve" mais citerne. Il faut aussi signaler que les pierres qui composent sa voûte ont une inclinaison vers l'intérieur de l'édifice contrairement aux autres capitelles abris notamment.

### **Un lieu où l'on tient la nourriture à l'ombre et au frais.**

Certaines capitelles ont des niches, voire des placards, à cet effet.

### **Un lieu de stockage des outils**

On n'allait pas faire des allers et retours quotidiens au village avec les outils. Il y avait des « caches » à outils dans les murs.

### **Un lieu de stockage des récoltes :**

les « **capitelles-tines** » (Vaunage, Caveirac) étaient aménagées pour stocker les olives, la récolte ayant lieu en hiver, avant de les apporter, avec un âne ou une mûle au moulin à huile.

Les pourtours intérieurs étaient étancheifiés, jusqu'à une hauteur de 80 centimètres, par un mortier de chaux. On trouve encore, gravées dans la pierre, des barres verticales de comptage des quantités d'olives (Nages). Afin d'éviter la fermentation des olives ces capitelles n'étaient pas orientées au sud. Certaines l'étaient au nord.

La capitelle cuve appelée aussi "tine" ne se rencontre que dans la garrigue Nîmoise avec un débordement à l'Ouest sur une partie de la garrigue de Caveirac et à l'Est sur la garrigue de Marguerittes. On suppose (manque de preuves) que ces tines ont été construites à l'origine pour stocker les raisins ou égrainer les grappes et certainement y réaliser la vinification - absence de cave dans les petites maisons ouvrières des villes- On note la présence d'une petite dépression près de la dalle verticale dressée à l'entrée comme pour récupérer les derniers centilitres d'un liquide précieux. Souvent la garrigue a d'abord été défrichée pour la culture de la vigne (même s'il n'y plus de trace de ceps abandonnés). L'olivier qui était quelques fois co-planter avec la vigne puis, après le phylloxéra, a envahi les parcelles. Le vin aux siècles derniers était une boisson indispensable pour les travailleurs manuels. Ces tines ont abrité (c'est attesté) la récolte d'olives en attente de transport au moulin. Les utilisations pour la vinification et le stockage d'olives ne sont pas contradictoires les récoltes ne se font pas à la même époque!

L'origine de "tines" construites pour le stockage des raisins, est à mon avis à vérifier.

### **La capitelle est une manière d'utiliser les pierres.**

Les pierres sont issues de l'épierrage de la parcelle (« l'enclos », accumulées dans les « clapas » ou clapiers (tas de pierres), au même titre que les murs de l'enclos. Mais pour qu'il y ait capitelle, encore faut-il qu'il y ait des pierres, et d'une qualité suffisante ou adéquate pour ces constructions. Ainsi s'expliquerait le fait que des communes, même proches, se différencient selon qu'elles ont des capitelles (Marguerittes) ou non (Bezouce). Certes la construction de la capitelle est utilitaire, mais, dans certains cas, cela n'exclut pas des composantes décoratives.

### **La capitelle est, essentiellement, liée à l'agriculture et non à l'élevage de troupeaux en « patus » sur les sommets**

En zones de pâturage (les « patus ») on ne trouve pas de capitelles, mais seulement des abris, des guérites. Le berger, qui doit surveiller son troupeau, se déplacer avec lui, n'a pas le temps de construire une capitelle. De toutes façons, il ne cultive pas la terre, il n'a pas à épierrer le sol, ni à enclorre de murs de pierre les parcelles. Et puis c'est un homme des espaces ouverts, qui vit à l'air libre. Il ne se renferme pas dans un enclos et dans un bâti. Bergers et agriculteurs ne vivent pas dans les mêmes espaces (géographiques). A Nages, dans 2 combes proches, l'une a été pâturée jusqu'en 1960. Elle ne contient pas de capitelles. La combe voisine, avec des terres arables, cultivée contient de nombreuses constructions en pierres sèches. Lors de l'attribution de terres sous Napoléon 1er, il était fait obligation de s'enclorre de murs pour se protéger des animaux. Mais ces murs ne possèdent pas tous, en leur sommet, des pierres de champ (empêchant ainsi les animaux de les franchir). Cependant il se peut que dans les zones de capitelles, ou à proximité, aie existé une cohabitation avec de petits troupeaux, au moins une partie de l'année. Ces troupeaux, lors de leur séjour en zones de capitelles, ou à proximité, fournissaient du fumier. Après les vendanges ils pouvaient pâturer en plaine dans les vignes et manger la roquette (salade « sauvage »).

### **La capitelle et la parcelle :**

#### **Des parcelles issues, historiquement, des défrichements.**

Les capitelles, associées aux parcelles défrichées, datent du XVIIIe siècle, mais surtout du XIXe siècle.

Des dates sont parfois gravées dans les pierres des capitelles.

### **La localisation de la capitelle dans la parcelle :**

La capitelle est installée sur le rocher afin, d'une part, de ne pas empiéter sur la terre arable, d'autre part de lui assurer une solide assise. Elle peut être située au centre de la parcelle ou sur ses bords, en particulier en s'appuyant sur un des murs de l'enclos ou sur un mur de soutènement d'une « faisce » ou « étagère » (terrasse), ce qui « économise » un côté de la construction. Elle peut être incluse dans un clapas, beaucoup plus rarement isolée.

### **Les cultures dans la (ou les) parcelles de la capitelle.**

La parcelle peut être un jardin et/ou une olivette et/ou une vigne et/ou un champ de céréales, selon telle ou telle partie de la parcelle et selon le complantage (exemple Saint Jean de Buèges). Le complantage en olivettes est aisé à voir. Si les oliviers sont plantés à distance, à 7 mètres, c'est qu'il y avait de la vigne. Les oliviers semblent avoir été la culture principale associée aux capitelles. C'est net dans la région de Nîmes. Ce n'est pas du tout évident, les oliviers sont aujourd'hui encore visibles alors que les autres cultures n'ont pas laissé de traces ... voir à capitelle cuve. Ceci malgré le faible rapport des oliviers, parfois seulement 10 kilos par arbre (200 aujourd'hui), et encore, pas toutes les années. Il pouvait y avoir d'autres arbres fruitiers, en particulier les amandiers. La vigne semble avoir été moins associée aux capitelles, ou a laissé moins de traces. C'était surtout une culture de plaine. La vigne, demandant plus de soins que les oliviers, est plus associée, en garrigue, au mazet (en particulier dans la région de Nîmes, en Vaunage). Le cépage cultivé pouvait être du muscat (Poussan, Frontignan).

Les jardins étaient certes surtout localisés à proximité du village ; mais on pouvait en faire en garrigue durant la période pluvieuse, de l'automne jusqu'au printemps. On pouvait planter des légumes ne nécessitant pas trop d'entretien : fèves, pois, haricots, oignons... Le jardin de garrigue était un appoint à « l'ordinaire » alimentaire, comme, par exemple pour les ouvriers du textile à Nîmes. Les « rachalans » étaient des ouvriers agricoles qui s'occupaient, certes, de leur parcelle mais qui louaient aussi leurs bras à d'autres propriétaires.

### **La capitelle : une construction méconnue et de pauvres.**

#### **Dans les cadastres elle n'est pas répertoriée.**

Dans une commune comportant 40 capitelles, une seule est mentionnée au cadastre de 1945. D'autant que la capitelle n'était pas imposable, et « encore moins » si l'on avait pris soin de la construire incluse dans un mur. Elle ne nécessitait pas de permis de construire. Elle n'induisait pas de litiges. C'était la « cabanisation de l'époque » à ceci près qu'elle était un outil de travail et non une construction de loisir.

#### **Une construction de petits propriétaires, pauvres.**

La capitelle est associée au micro-parcellaire de défrichements de garrigue par des personnes pauvres ou peu fortunées, par opposition aux parcelles de plaine et leurs propriétaires. La faible valeur foncière de (des) la parcelle(s) est en rapport avec son éloignement du village et la qualité des sols.

Le cadastre napoléonien de Poussan traduit bien le morcellement parcellaire.

#### **Une construction qui était dévalorisée dans les représentations.**

C'était très majoritairement des constructions « non professionnelles », de paysans, empirique, d'expériences et d'idées « venant d'en bas ». Ce n'était pas une construction de maçon, au cordeau, une construction payée, donc de valeur, par de riches propriétaires (comme l'ont été une petite minorité de capitelles et comme elles ont été restaurées par M. ROUSTAN). Ces constructions paysannes n'avaient pas de porte. Ce n'étaient pas des propriétés inviolables, donc des « vraies propriétés », ni de « vraies habitations ». Ce n'étaient que des abris précaires. Ce n'est pas exact d'attribuer à Mr Roustan que des restaurations au cordeau j'en ai moi même restaurée avec lui d'une manière "paysanne"

### **La véritable valorisation de la construction en garrigues c'est « la suite » : les mazets.**

Autant la capitelle était purement utilitaire, autant le mazet est essentiellement de loisir ( surtout à partir de la deuxième guerre mondiale). Le mazet c'est « autre chose » : il a un toit en tuiles, une terrasse, une cheminée, une citerne... C'est le « dimanche à la campagne », après la semaine de travail. C'est le « bon temps des mazets » (J. LHEUREUX). Les capitelles sont alors soit, pour la plupart, abandonnées, soit, pour quelques unes, incorporées dans le bâti du mazet (comme au quartier de Villeverte à Nîmes, en dessous de la route d'Alès, au lieu-dit « l'olivette »).

### **La revalorisation des capitelles aujourd'hui.**

Aujourd'hui la capitelle est devenue un élément d'identité, de distinction.

A tel point qu'on en trouve sur les ronds points (à Nages, à Vendargues, à Marguerittes...). Mais est ce des éléments de décor, de pastiche à placer « n'importe où » ou un élément de patrimoine, dans leurs sites, avec tout leur sens ?

A Marguerittes une association ???de restauration de capitelles a refusé de construire une capitelle de rond point...??

Cette capitelle a été construite et mise en évidence pour montrer l'intérêt de ces constructions qui étaient alors méconnues et très vandalisées de plus cette "nouvelle construction" constituait l'aboutissement d'une démarche de sensibilisation au devenir de la garrigue margueritoise qui venait d'être incendiée (aout 1989).

### **Annexes :**

- Les garrigues de Poussan ont fait l'objet d'une petite publication (15 pages), par Évelyne BOUSQUET, adjointe à la culture de la mairie de Poussan ( présente dans cette journée) dans un supplément n°6 au Bulletin Municipal de Poussan « côté village », n°18, automne 2008. Cette publication est téléchargeable en ligne sous forme d'un fichier .pdf.
- Le site de « l'encyclopédie vivante des garrigues » ( wikigarrigue.info) du Collectif des Garrigues, dans l'espace Ressources, fournit un abondant dossier de documents sur le sujet. En accès libre (sous licence Créative Commons), ces documents sont également téléchargeables.
- Quelques écrits sur les "rachalans" (Bruno Fadat):.
- D'aucuns, comme l'abbé Sarran, ont défini le rachalan comme un ouvrier agricole se louant avec son âne, pour travailler les petites et minuscules parcelles des modestes propriétaires de la garrigue de Nîmes en vertu de contrat de durée variable puisqu'ils pouvaient couvrir une journée, une semaine, un mois ou une année.
- *Le rachalan a maintes fois été chanté par les poètes locaux. Bigot en a tracé un portait précis : « ... lou béchar sus l'espaulo, la biasso au col, l'ase divan, lou rachalan camino ver la vigno.. « la pioche sur l'épaule, la musette au cou, l'âne le précédant, le rachalan chemine vers la vigne....*
- Le rachalan par jules Igolen – La garrigue et les masets nimois: le rachalan, en langue vulgaire , « *lou racho* » ou « *travaïadou* » était l'ouvrier agricole travaillant dans la garrigue, cultivant un bout de champ à lui, soignant particulièrement ceux des autres et faisant des travaux de cultures et d'entretien que ne pouvait faire le masetier lui-même, taffetassier, artisan ou bourgeois, occupé ailleurs.

## **Perspectives :**

### Réflexions d'Olivier de LABRUSSE.

Et si les propos des participants étaient, pour partie, des représentations actuelles que l'on se fait des capitelles, tout autant que des faits historiques avérés ? (représentations, de toutes façons aussi intéressantes en elles même)

Pour la vigne - ou son absence- j'avais des doutes. je ne comprenais pas: il y a eu, historiquement- tant de défrichements en garrigue avec une large dominante de la vigne. (Voir dans l'encyclopédie vivante, espace ressources, les chapitres sur la Géo-histoire du foncier).

Du coup, aussi, par rapport à l'absence de la vigne dans le compte rendu, et, la présence des oliviers, je me demande quand - et comment - les oliviers ont pris la place. Dans les garrigues proches de la vallée du Lez (rive gauche, à l'est), nous nous posons la question. J'ai trouvé qu'un village avait énormément développé les oliviers en garrigue d'après photo aérienne de 1945. Mais un certain nombre d'olivettes étaient déjà "en décomposition" en 1945. Dans une autre commune, voisine, (Prades le Lez) il y a eu des "aides à la culture d'oliviers" en 1933. Mais, pour le moment, je n'en sais pas plus. De toutes façons, à part le 1er village (Clapiers), dans les 2 autres communes (Prades, Montferrier) il n'y pratiquement pas eu d'olivettes dans ces garrigues = à expliquer (à suivre...)

Par ailleurs, j'aimerais - quand j'aurai le temps (!) travailler plus précisément sur les relations capitelles-foncier (parcelles) relations présence de capitelle / nombre de parcelles / taille des parcelles / propriétaires/ dates etc...etc...

Il reste aussi un débat : Capitelles = agriculture et pas élevage.

Pourtant plusieurs publications associent capitelles et bergers, capitelles et drayes. Exemple à Souvignargues (30) près de Sommières.

### Réponse de Bruno FADAT :

Pour la vigne: depuis le Moyen Age, les défrichements en garrigue ont été motivés principalement pour permettre la culture de la vigne ... Le vin ayant été de tout temps une boisson très prisée. Pas pour l'alcool !! , mais du fait que c'est une boisson "hygiénique" et énergisante. (Dans les couvents même les soeurs buvaient journalièrement du vin). L'olivier était souvent co-planté avec la vigne.

Associer capitelle et berger est plus folklorique que réaliste...! D'après Adrienne Durand Tulou qui a étudié la vie sur les Causses où l'on trouve beaucoup de bergers : " les bergers ont horreur d'être confinés dans un lieu clos et grande peur des grottes ...." . Un toupeau de moutons se déplace beaucoup dans une journée et ne laisse pas le loisir à un berger de construire un abri. Si en cas de pluie ou d'orage le berger s'enferme dans une capitelle à la porte étroite il ne peut plus surveiller son troupeau. C'est pour cela que les bergers s'équipent plutôt d'une longue cape et d'un parapluie ... A la limite il est possible que des bergers plus sédentaires avec un troupeau limité s'abritaient dans des abris souvent inclus dans des murs d'enclos appelés "guérites" ou *pastourelles*, *pastourettes*, ou encore plus simplement sous un abri constitué d'une grande pierre plate fichée dans le haut d'un mur ou à l'angle de deux murs. La garrigue a été occupé en même temps par les bergers et les défricheurs d'où certainement cette confusion...